

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC  
60570

1995

AMENDEMENT 2  
AMENDMENT 2  
2000-08

---

---

Amendement 2

**Systèmes d'alimentation électrique  
 par rail pour luminaires**

Amendment 2

**Electrical supply track systems  
 for luminaires**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/60570/60570-1995/AMD2:2000>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/60570/60570-1995/AMD2:2000>

© IEC 2000 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission  
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland  
e-mail: [inmail@iec.ch](mailto:inmail@iec.ch) IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34D: Luminaires, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34D/555/FDIS	34D/601/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2003-04. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 6

### 1.1 Références normatives

*Insérer, dans la liste existante, le titre de la norme suivante:*

CEI 60364-7-715:1999, *Installations électriques des bâtiments – Partie 7-715: Règles pour les installations et emplacements spéciaux – Installations d'éclairage à très basse tension*

Page 10

## 5 Marquage

*Ajouter, à la page 12, à la fin de 5.6, les nouveaux points suivants:*

- d) instructions concernant les moyens de protection de surtension et de court-circuit des circuits TBTS. Les moyens de protection doivent satisfaire aux prescriptions de la CEI 60364-7-715;
- e) la section droite minimale et la longueur maximale du câble d'alimentation entre le transformateur et le connecteur d'alimentation du rail.

## FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34D: Luminaires, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34D/555/FDIS	34D/601/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2003-4. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 7

### 1.1 Normative references

*Insert, in the existing list, the title of the following standard:*

IEC 60364-7-715:1999, *Electrical installations of buildings – Part 7-715: Requirements for special installations or locations – Extra-low-voltage lighting installations*

Page 11

## 5 Marking

*Add, on page 13, at the end of 5.6, the following new items:*

- d) instructions concerning suitable means for overload and short-circuit protection of the SELV circuit. The means of protection shall meet the requirements of IEC 60364-7-715;
- e) the minimum cross-sectional area and the maximum length of the supply cable between the transformer and the track supply connector.

Page 22

## 11 Endurance thermique et températures de fonctionnement

Paragraphe 11.3

*Remplacer la première ligne par ce qui suit:*

**11.3** L'endurance thermique d'un rail doit être vérifiée par les essais suivants:

*Numéroter en 11.3.1 les premier et deuxième alinéas.*

*Ajouter le nouveau paragraphe suivant:*

**11.3.2** Pour les rails de classe III, un luminaire type selon 0.4.2 de la CEI 60598-1 et choisi pour représenter la situation la plus critique pouvant se présenter avec le rail doit être installé sur celui-ci, dans la position la plus défavorable en utilisation normale et connecté électriquement à celui-ci. En ce qui concerne le câble d'alimentation, la position la plus défavorable doit être adoptée, le câble étant replié fortement à l'entrée et cela autant que la forme de l'ouverture le permet. Le rail doit ensuite être alimenté de façon à faire passer le courant total, y compris le courant passant dans le luminaire, égal au courant assigné.

Le système de rail fonctionne à sa température  $t_a$  assignée + 20 °C et l'essai est réalisé selon 12.3 de la CEI 60598-1.

A la suite de l'essai, après avoir satisfait à 12.3 de la CEI 60598-1, le connecteur d'alimentation du rail et le bloc de jonction (s'il y en a un) doivent être alimentés avec un courant égal à 1,5 fois le courant assigné du système de rails. La chute de tension au travers de chaque borne ou contact ne doit pas excéder 22,5 mV.

Page 26

## 16 Résistance à la chaleur, au feu et aux courants de cheminement

Paragraphe 16.2

*Remplacer le point a) par ce qui suit :*

- a) les parties en matière isolante maintenant en place les parties transportant le courant doivent être essayées à une température égale à  $t_a$  du rail plus 25 °C, la température minimale étant de 125 °C;

*Ajouter le nouvel article 17 suivant:*

## 17 Bornes et connexions pour le câblage externe

Pour les rails de classe III les prescriptions de 15.9.1 et de 15.9.2 de la CEI 60598-1 s'appliquent avec les modifications suivantes: